

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'AFRIQUE DE L'OUEST
— TOGO —
www.pia-togo.com

Volte
PRATIQUE POUR L'ÉCOLE
Ne dites plus non, dites Volte.

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



Journées Portes Ouvertes « SUNU DAYS »

Page 4

LE GROUPE SUNU FAIT CONNAITRE SES PRODUITS ET SERVICES À LA POPULATION

Renforcement de la sécurité juridique des entreprises

L'Assemblée nationale vote une loi relative à l'activité d'affacturage
L'Assemblée nationale togolaise réunie le 25 ...
Page 2

Portefeuille pays de la BAD au Togo pour l'année 2022

Vers la validation du plan d'amélioration de la performance

Le bureau-pays du Groupe de la Banque africaine...
Page 3

Banque Atlantique Bénin

Ahmed N'DAW promu directeur général

La Banque Atlantique, filiale du groupe marocain BCP, a annoncé ,,,...

Page 4



SIALO 2022

Le Salon officiellement ouvert

Page 3

SUNU DAYS
JOURNÉES PORTES OUVERTES
Du mercredi 26 au vendredi 28 octobre 2022 sur le parking SUNU Bank Agence Principale

- Ateliers & panels professionnels
- Visite stand & échanges
- Animation musicale & jeux

8h > 17h
www.sunu-group.com ☎ 22 21 36 56

C'est Reparti!
30 Nov 18 Déc 2022 Foire Internationale de LOME
Foire de toutes les opportunités

THEME: COMPÉTITIVITÉ DES BIENS ET SERVICES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID 19

+1000 EXPOSANTS
+300 000 VISITEURS
90 000 M² D'ESPACE

Renforcement de la sécurité juridique des entreprises L'Assemblée nationale vote une loi relative à l'activité d'affacturage

L'Assemblée nationale togolaise réunie le 25 octobre 2022 au siège du parlement à Lomé, a adopté à l'unanimité des députés présents, le projet de loi uniforme relative à l'activité d'affacturage dans les Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA).



Le vote de cette loi est intervenu lors de la quatrième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année 2022. La réunion s'est tenue sous la présidence de Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale en présence de Sani Yaya, ministre de l'économie et des finances et de Christian Trimua, ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République. L'opération d'affacturage consiste pour une entreprise à faire appel à un organisme financier, appelé le factor, qui, dans le cadre d'une convention, achète les créances de celle-ci et se charge de les recouvrer auprès de ses clients débiteurs. Ce contrat est soumis à des conditions de validité et porte sur bien d'autres aspects importants dont les modalités de transfert

des créances au factor, le recouvrement des créances par le factor, la conclusion et les effets, l'extinction ainsi que la rémunération du contrat d'affacturage. Ces aspects dits modalités pratiques de fonctionnement sont traités sur la base du droit commun des contrats et des textes de l'OHADA, notamment l'Acte Uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution et l'Acte Uniforme portant organisation des sûretés. Cependant, ces textes ne tiennent pas suffisamment compte des spécificités de la réglementation bancaire. Il apparaît donc nécessaire de prendre un texte spécifique pour régir ce type d'opérations afin notamment d'en garantir la sécurité juridique d'où l'adoption du présent projet de loi. Cette sécurité juridique garantie est la résultante d'un certain

nombre d'innovations qu'il importe d'évoquer en particulier les conditions de formation du contrat d'affacturage à savoir l'objet du contrat, les droits et obligations de l'établissement de crédit ou banque et de l'adhérent, la comptabilisation de l'affacturage, la notion de responsabilité ; la véracité, l'exactitude et la confidentialité dans l'utilisation autorisée des informations relatives au paiement des factures. Les innovations ainsi introduites procurent aussi bien aux entreprises qu'aux établissements financiers. Pour les entreprises, l'affacturage permet, entre autres, de financer rapidement leurs factures, de garantir les risques liés aux impayés, d'externaliser la gestion du poste clients, afin de réduire les délais de paiement. Par ailleurs, les entreprises dont les banques se montrent réticentes pour aug-

menter leur ligne de crédit peuvent recourir à l'affacturage, permettant de ce fait aux entreprises d'accélérer leur croissance économique. Pour les établissements de crédit, l'affacturage permet d'augmenter leurs produits nets bancaires grâce aux diverses commissions encaissées, de fidéliser les clients, de conquérir des clients potentiels, avec des offres compétitives et adaptées. Le ministre de l'économie et des finances a exprimé la gratitude du gouvernement à l'endroit de la représentation nationale. « Au-delà des innovations et multiples avantages que procure le vote du présent projet de loi, il assure la promotion et la sécurité de l'opération d'affacturage comme instrument solide de financement des très petites, petites et moyennes entreprises », a-t-il indiqué. La Présidente de l'Assemblée nationale a

salué les efforts du gouvernement visant à aider diverses catégories d'entreprises à faire face aux difficultés de trésorerie. Avec grand intérêt, elle a noté que « l'offre de financement que constitue l'affacturage est étendue à l'ensemble des systèmes financiers décentralisés. Il s'agit d'un outil économique pratique qui accompagnera à court et à moyen terme les très petites, petites et moyennes entreprises », a déclaré Yawa Djigbodi Tsègan. Pour rappel, seule la société African Leasing Togo (ALT) opère sur le marché financier togolais à titre d'affactureur ou de factor aujourd'hui. A la fin de la séance, la Présidente de l'Assemblée nationale a invité les députés à apporter leur contribution à la réussite des

opérations du 5ème Recensement Général de la Population et de l'habitat (RGPH-5), lancées officiellement ce lundi 24 octobre 2022 à Lomé. Elles se déroulent du 23 octobre au 12 novembre 2022, sur toute l'étendue du territoire et permettront de recueillir des données actualisées et fiables sur les individus, les ménages et les logements, en vue de répondre aux besoins de planification et de gestion des programmes de développement.

Avec l'Assemblée nationale

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo - REC N°0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières
Email : ecofinances.infos@gmail.com
Site web : www.ecoetfinances.com
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC
Édité par L'agence de Presse ECO & FINANCES
N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054
Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyram AKAKPO
00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
SALLAH Patience
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

FOLIKOUE ATA K. Achille

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS
Tirage: 3000

SIALO 2022

Le Salon officiellement ouvert

La neuvième édition du Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire de Lomé (SIALO), a été officiellement lancée le 25 octobre 2022 au Centre togolais des expositions et foires (CETEF) Togo 2000.

● Eyrām AKAKPO

Après deux années de suspension due à la pandémie du coronavirus, le Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire de Lomé (SIALO), a repris ses droits depuis le mardi dernier. Axée sur le thème « l'irrigation facteur de production agricole », cette édition qui prendra fin le 2 novembre prochain, se veut selon Heatson Titi Attikpo, un espace de rencontre des acteurs du monde agricole et de réflexion autour des problématiques liées à l'agriculture et à l'agroalimentaire aux fins de proposer des solutions. En effet, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'agriculture, et par conséquent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, apparaît comme l'un des secteurs les plus touchés par le changement climatique en cours et, au regard des risques encourus, l'irrigation des cultures est l'une des solutions pour renforcer la résilience des producteurs agricoles. « La vie chère subséquente aux conséquences de la pandémie du Coronavirus, nous conduisent à proposer



Table d'honneur

des cadres de promotion des acteurs agricoles mais aussi de partage d'expérience et de réflexion comme le SIALO pour d'une part éliminer la faim qui menace les populations urbaines et surtout rurales et d'autre part promouvoir une agriculture durable et résiliente », a indiqué Heatson Titi Attikpo, président du comité d'organisation du SIALO. La particularité de cette 9ème édition est l'organisation d'une journée dédiée à la région des Savanes comme région à l'honneur dans le contexte de la valorisation de cette région à fort potentiel agricole à travers des stands dédiés aux jeunes et aux

femmes de cette localité et la dégustation des plats de région. Plusieurs pays à l'instar du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Niger prennent part à l'édition de cette année, à côté des visiteurs professionnels qui viendront du Ghana, du Tchad et de la Tunisie. « Je voudrais ici remercier ces participants et les rassurer quant à la justesse de leur choix de participer au SIALO, et profiter de cette tribune pour leur réitérer notre engagement à rendre leur séjour des plus agréables, et surtout à faire en sorte qu'une plus-value s'ajoute à chaque fois à leurs activités », a promis Heatson Titi Attikpo.

« Pour ceux qui participent au SIALO pour la première fois, je fais rapidement un saut dans le passé pour vous exposer que les éditions précé-

dentes du SIALO furent surtout une formidable opportunité d'activités de visibilité, de promotion, de renforcement des relations de confiance entre acteurs et avec les publics et parties prenantes, de valorisation et de célébration de l'excellence dans le secteur agricole et agroalimentaire » a-t-il rappelé. Plusieurs activités seront au menu de cette 9ème édition notamment les expositions-vente, les rencontres B2B, des conférences-débats, des formations et des spectacles. Le Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire de Lomé (SIALO) est une

vitrine pour la valorisation et la promotion des produits agricoles locaux à travers une opportunité : celle de mettre en contact les acteurs et les professionnels de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche, de l'Agroalimentaire, de la gastronomie, de la représentation et de la distribution de marques de produits alimentaires. C'est un espace de promotion, de rencontre et d'échanges entre les acteurs du Togo, d'Afrique et d'ailleurs. Il est organisé sous le parrainage du ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage du Togo.



Portefeuille pays de la BAD au Togo pour l'année 2022

Vers la validation du plan d'amélioration de la performance

Le bureau-pays du Groupe de la Banque africaine de développement au Togo invite les professionnels des médias à prendre part le 28 octobre 2022, à l'Hôtel 2 février de Lomé, à la cérémonie de l'atelier sur la revue de la performance du portefeuille pays de la Banque au Togo pour l'année 2022.

● Maelys A.

Du 24 au 28 octobre 2022, se déroule à Lomé, un atelier sur la revue de la performance du portefeuille pays de la Banque au Togo pour l'année 2022. Cet atelier est organisé conjointement par le Groupe de la Banque africaine de développement et le gouvernement du Togo.

La cérémonie de clôture de cet atelier sur la revue de la performance du portefeuille pays de l'année 2022, aura lieu le 28 octobre 2022, à l'Hôtel 2 février de Lomé. A cet effet, Le bureau-pays du Groupe de la Banque africaine de développe-

ment au Togo invite les médias à prendre part à la clôture de l'atelier. Cet atelier regroupe les membres du gouvernement, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, la société civile et autres parties prenantes concernées

par la mise en œuvre des projets et programmes financés ou cofinancés par la Banque au Togo. Cet atelier de cinq jours permettra d'examiner l'état de mise en œuvre du portefeuille et sera l'occasion de valider le plan d'amélioration de la per-

formance du portefeuille pays pour l'année en cours. Il sera également question de débattre avec les différents intervenants de l'efficacité des politiques afin d'en tirer les meilleures pratiques. Les participants prendront part à des ateliers

thématiques avec les différentes unités de gestion des projets dans le pays. Des consultations auront également lieu avec des responsables gouvernementaux notamment des ministères clés concernés par les actions de la Banque au Togo.

Journées Portes Ouvertes « SUNU DAYS » Le Groupe SUNU fait connaître ses produits et services à la population

Le groupe SUNU (SUNU Bank et SUNU Assurances) a procédé le mercredi 26 octobre 2022 à Lomé, au lancement des Journées Portes Ouvertes pour mieux faire connaître la marque SUNU à la population togolaise à travers ses différents produits et communiquer sur sa forte présence au Togo au travers de ses quatre filiales.

● Bernard AFAWOUBO



Au Togo, la population manque de connaissance en ce qui concerne les produits d'assurances mais aussi bancaires du Groupe SUNU qui est présent sur le territoire national bientôt 25 ans. Cette population a du mal à faire la différence entre les produits VIE, IARD et SANTE du Groupe SUNU. Pour mieux se faire connaître et présenter ses produits à la population les premiers responsables du Groupe SUNU ont ouvert des Journées Portes Ouvertes dénommées « SUNU DAYS ». Occasion pour les responsables de communiquer au cours de ces Journées Portes Ouvertes sur la forte présence du Groupe SUNU au Togo au travers de ses quatre filiales que sont SUNU Bank, SUNU Assurances Vie, SUNU Assurances IARD et SUNU Santé.

« SUNU Bank Togo a

28 agences, vous pouvez souscrire à tous les produits d'assurances que ce soit la Vie, que ce soit l'IARD et autres dans toutes ces 28 agences. Vous pouvez exprimer aussi un besoin sur la gestion de votre budget. Les équipes sur place peuvent y répondre. C'est très important et c'est justement l'esprit de ces SUNU DAYS. Nous sommes quatre entités complémentaire pour le bien des clients » a déclaré Myriam Adotévi, DG de SUNU Bank Togo. Plusieurs activités sont au menu de ces Journées Portes Ouvertes notamment des expositions pour marquer les esprits au travers d'une expérience de marque enrichissante avec des animations musicales, visite et échanges sur les stands ; des ateliers thématiques organisés chaque jour pour informer le public sur différent sujet et la pré-

sentation des opportunités de financement de SUNU Bank Togo et des produits SUNU Assurances aux PME-PMI ; la présentation des opportunités de crédits de SUNU Bank Togo et des produits de SUNU Assurances aux particuliers et professionnels et une caravane géante dénommée « LE ROADSHOW » le troisième jour des JPO pour sillonner les grandes artères de Lomé avec des haltes dans les marchés pour distribution de flyers et de goodies. Aussi, une roue de la chance sera déployée sur le site afin de permettre à tous les visiteurs de repartir avec des gadgets souvenir du Groupe SUNU en souscrivant à un produit. Au cours de ces Journées Portes Ouvertes, le Groupe SUNU octroie des offres promotionnelles uniques à la population togolaise. Ainsi, l'ouverture du compte

épargne est fixée à 5000 FCFA au lieu de 10 000 FCFA ; l'ouverture du compte établissement ou SARL U est fixée à 25 000 FCFA au lieu de 50 000 FCFA ; l'ouverture du compte SARL ou SA est fixée à 50 000 au lieu de 100 000 FCFA. Aussi la souscription WhatsApp Banking

est gratuite jusqu'au 31 décembre 2022. Le Groupe SUNU offre également 25% de réduction sur les frais des produits digitaux pour les en/ses jusqu'au 31 décembre 2022. Présent au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire,

Gabon, Ghana, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie Niger, Nigéria, RDC, Sénégal, Togo ; le Groupe compte 26 compagnies d'Assurance Vie & Domages (IARD), une Banque, une Entreprise de Microfinance et deux Gestionnaires Santé. Soucieux des hommes



et des femmes qui le font, le Groupe SUNU est attaché à la création d'opportunités de développement et à la mise en place des conditions de travail propice à la performance de son personnel. Connu surtout dans

le domaine de l'assurance, le Groupe SUNU est également engagé à rendre accessible au plus grand nombre des services financiers via des solutions authentiques tout en créant durablement de la valeur pour les investisseurs.

Enfin, Le Groupe SUNU est engagé à contribuer positivement à des actions dans les communautés en s'engageant significativement auprès d'elles dans ses pays de présence.

Banque Atlantique Bénin Ahmed N'DAW promu directeur général

La Banque Atlantique, filiale du groupe marocain BCP, a annoncé le 21 octobre 2022, la nomination de Ahmed N'DAW en tant que nouveau directeur général de la Banque.

● Eyram AKAKPO

L'annonce de sa nomination a été faite lors d'une cérémonie organisée dans la capitale béninoise en présence de Rachid Rguibi, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Maroc au Bénin et de Habib Koné, directeur général d'ABI. Ahmed N'DAW qui succède à Alexis OUEKE à ce poste, était depuis 2017, directeur des engagements à la holding du groupe Atlantic Business International (ABI). Le nouveau directeur général est titulaire d'un advanced management program de l'IESE Business School de Barcelone et d'un certificat en manage-

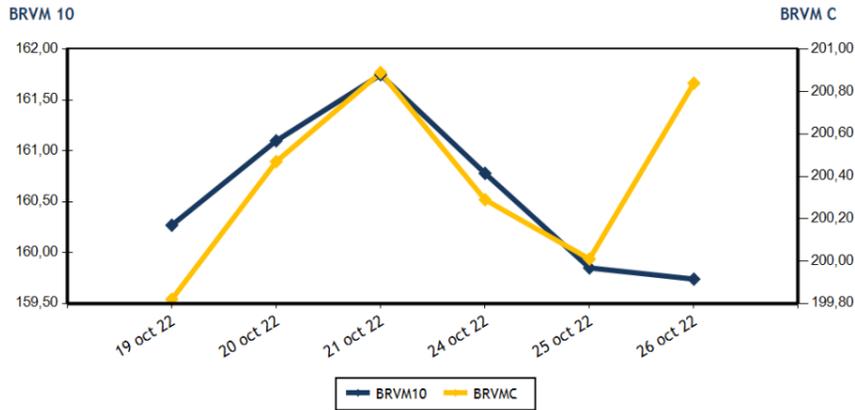
ment des organisations de Stanford University en Californie, en plus d'un diplôme d'études supérieures de l'Institut Technique de Banque (ITB/France) et d'une Maîtrise en Sciences de Gestion des Entreprises. Fort de son expertise et sa solide expérience régionale de plus de 20 ans dans l'exploitation, le management et la gestion du risque de crédit, Ahmed N'DAW, a occupé différents postes de responsabilité, notamment directeur des Risques à Banque Atlantique Mali et à Banque Atlantique Burkina Faso entre 2006 et 2016, puis directeur général de Banque Atlantique Guinée-Bissau de mai à juillet 2016 et

directeur général adjoint de Banque Atlantique Mali entre 2016 et 2017. Habib Koné a félicité Ahmed N'DAW pour son engagement et sa volonté à porter les ambitions du Groupe et à poursuivre le déploiement de sa stratégie au Bénin. Banque Atlantique est un groupement de huit banques ouest-africaines basé à Abidjan et créé sous le nom de Banque Atlantique Côte d'Ivoire par arrêté no 1376 du 11 août 1978, avec un capital initial de 1 000 000 000 francs CFA. Elle est régie par la loi no 90-589 du 25 juillet 1990 portant réglementation bancaire. À partir de 2012, elle devient une filiale du groupe Banque Centrale Populaire (BCP) du Maroc.

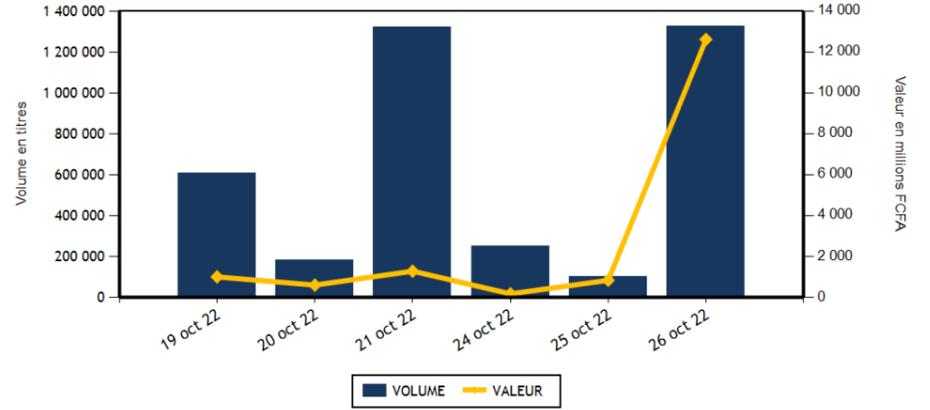


BRVM 10	159,74	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 206 mercredi 26 octobre 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	200,84
Variation Jour	↓ -0,07 %		Variation Jour	↑ 0,41 %
Variation annuelle	↑ 4,06 %		Variation annuelle	↓ -0,71 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 045 160 338 993	0,42 %
Volume échangé (Actions & Droits)	112 438	13,69 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	465 738 690	-42,35 %
Nombre de titres transigés	44	2,33 %
Nombre de titres en hausse	13	-13,33 %
Nombre de titres en baisse	15	-11,76 %
Nombre de titres inchangés	16	45,45 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 767 174 077 601	0,01 %
Volume échangé	1 214 557	45 542,88 %
Valeur transigée (FCFA)	12 145 571 900	45 330,50 %
Nombre de titres transigés	6	-25,00 %
Nombre de titres en hausse	2	100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-50,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	107 500	7,50 %	-31,09 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 185	7,24 %	23,44 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	5 700	6,54 %	-8,06 %
BOLLORE (SDSC)	1 685	6,31 %	-34,44 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	6 100	6,18 %	15,09 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	1 100	-7,17 %	50,68 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	800	-6,98 %	-10,61 %
SAPH CI (SPHC)	4 720	-6,53 %	-9,14 %
TOTAL SN (TTLS)	2 305	-2,54 %	16,71 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 400	-1,41 %	-5,72 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	103,10	1,92 %	-6,37 %	17 030	45 877 300	26,24
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	461,92	-0,08 %	2,91 %	12 505	152 205 005	9,17
BRVM - FINANCES	15	75,74	0,77 %	-1,80 %	66 712	183 558 345	7,25
BRVM - TRANSPORT	2	410,91	6,16 %	-33,95 %	2 466	3 949 670	6,58
BRVM - AGRICULTURE	5	294,22	-1,64 %	20,92 %	10 072	73 003 895	5,73
BRVM - DISTRIBUTION	7	375,97	-0,26 %	-7,72 %	2 997	6 422 875	27,08
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 357,27	-7,17 %	50,69 %	656	721 600	13,21
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	7,92	
Taux de rendement moyen du marché	7,33	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,35	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	108	
Volume moyen annuel par séance	1 067 987,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	2 022 257 960,48	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	26,38	
Ratio moyen de satisfaction	48,25	
Ratio moyen de tendance	182,92	
Ratio moyen de couverture	54,67	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	6,72	
Nombre de SGI participantes	26	

Définitions

- Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
- Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
- Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
- Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
- PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
- Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
- Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Nigeria

La BAD et ses partenaires lancent un programme de zones spéciales de transformation agro-industrielle d'un montant de 520 millions de dollars

Le Nigéria a entamé lundi son long périple pour mettre un terme à la faim et atteindre la sécurité alimentaire en lançant un programme de zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ), une initiative de la Banque africaine de développement.



Selon le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi A. Adesina, «les zones spéciales de transformation agro-industrielle sont de nouvelles zones économiques, situées dans les zones rurales, qui seront entièrement soutenues par des infrastructures (électricité, eau, routes, infrastructure numérique et logistique) qui permettront aux entreprises agroalimentaires et agro-industrielles de s'y implanter. Cela les placera à proximité des agriculteurs dans les bassins de production, fournira des débouchés aux agriculteurs, soutiendra la transformation et l'ajout de valeur, réduira les pertes alimentaires et permettra l'émergence de chaînes de valeur alimentaires et agricoles hautement compétitives.» La cérémonie de lancement dans la capitale Abuja marque le début de la mise en œuvre de la première phase du programme SAPZ dans huit États du pays. La Banque africaine de dé-

veloppement apporte un financement de 210 millions de dollars, tandis que la Banque islamique de développement et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) fournissent conjointement 310 millions de dollars. Le gouvernement nigérian contribue à hauteur de 18,05 millions de dollars. Le président du Nigéria, Muhammadu Buhari, dans un discours prononcé en son nom par le vice-président, M. Yemi Osinbajo, a fait l'éloge de l'initiative et a déclaré : «Si le programme des zones spéciales de transformation agro-industrielle atteint ses objectifs --et nous sommes convaincus qu'il le fera --, nous porterons en moins d'une décennie un coup fatal à l'insécurité alimentaire, créerons des millions d'emplois et d'opportunités agro-industrielles bien rémunérés et améliorerons radicalement les recettes d'exportation de l'agriculture.» M. Adesina, ancien ministre de l'Agriculture du Nigéria et lauréat du

prix mondial de l'alimentation, a déclaré que «la faim au Nigéria ne se justifie pas. Le Nigéria a la terre, avec 34 millions d'hectares de terres arables à l'agroécologie riche et diversifiée. Il dispose de ressources en eau. Il a de la main-d'œuvre. Il bénéficie d'un grand ensoleillement. Le Nigéria doit atteindre l'objectif zéro faim. Il n'y a aucune raison pour que quiconque ait faim au Nigéria». Pour aider l'Afrique à éviter une crise alimentaire due à la guerre de la Russie en Ukraine, la Banque africaine de développement a lancé une Facilité africaine de production alimentaire d'urgence de 1,5 milliard de dollars pour aider 20 millions d'agriculteurs à accéder à des technologies agricoles résilientes au climat et à produire 38 millions de tonnes de denrées alimentaires d'une valeur de 12 milliards de dollars. «La Facilité africaine de production alimentaire d'urgence a fourni 134 millions de dollars au Nigéria, soit l'un des niveaux de soutien les plus

élevés parmi les pays africains. Je tiens à remercier l'Agence japonaise de développement international (JICA) qui a cofinancé cette opération à hauteur de 110 millions de dollars supplémentaires. Cela signifie que nous avons collectivement mis à disposition 244 millions de dollars pour la production alimentaire d'urgence au Nigéria», a déclaré le président du groupe bancaire. Notant que le dernier Indice de la faim dans le monde (2022) classe le Nigéria au 103e rang des 121 pays confrontés à une crise de la faim dans le monde, M. Adesina a appelé à «davantage d'action, de réactivité et de réalisations pour éviter une crise alimentaire au Nigéria». «Le Nigéria doit s'attaquer avec détermination aux problèmes d'insécurité qui empêchent les agriculteurs de se rendre dans leurs exploitations. La sécurité alimentaire passe par la sécurité nationale», a déclaré M. Adesina. Selon le président de la Banque islamique de développement, Muhammad Al Jasser, «avec la perturbation des approvisionnements résultant de la guerre, l'Afrique est maintenant confrontée à une pénurie d'au moins 30 millions de tonnes de denrées alimentaires importées de Russie et d'Ukraine, en particulier de blé, de maïs et de soja. Des actions urgentes sont nécessaires pour éviter une crise alimentaire en Afrique». Il s'est dit convaincu que le Nigéria mettra efficacement en œuvre le programme SAPZ, qui permettra de stimuler la production alimentaire, de réduire l'inflation du prix des denrées alimentaires et de trans-

former le secteur agricole tout en assurant la sécurité alimentaire et en créant des emplois. Katherine Meighan, vice-présidente associée du Fonds international de développement agricole (FIDA), a déclaré que son organisation était déterminée à contribuer à l'objectif global du programme SAPZ en autonomisant 100 000 bénéficiaires directs, notamment des petits exploitants, des petits transformateurs, des commerçants et des prestataires de services dans les États d'Ogun et de Kano, avec un accent particulier sur les jeunes et les femmes. «Notre stratégie d'autonomisation vise à donner aux agriculteurs et aux petits exploitants les moyens de tirer parti des marchés créés par la SAPZ pour améliorer durablement leurs revenus par le biais d'activités génératrices de revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages, ainsi que la résilience au changement climatique», a déclaré Mme Meighan. Les zones spéciales de transformation agro-industrielle développeront des chaînes de valeur pour certaines cultures stratégiques au Nigéria, notamment le maïs, le manioc, le riz, le soja, le cacao, la volaille et les produits de l'élevage. Elles permettront également de créer des millions d'emplois de qualité, notamment pour les jeunes et les femmes. S'exprimant au nom des États participants à la phase 1 et du territoire de la capitale fédérale, le gouverneur de l'État de Cross River, Ben Ayade, a salué le caractère innovant du programme et a déclaré : «Le programme SAPZ aidera le Nigéria à développer une éco-

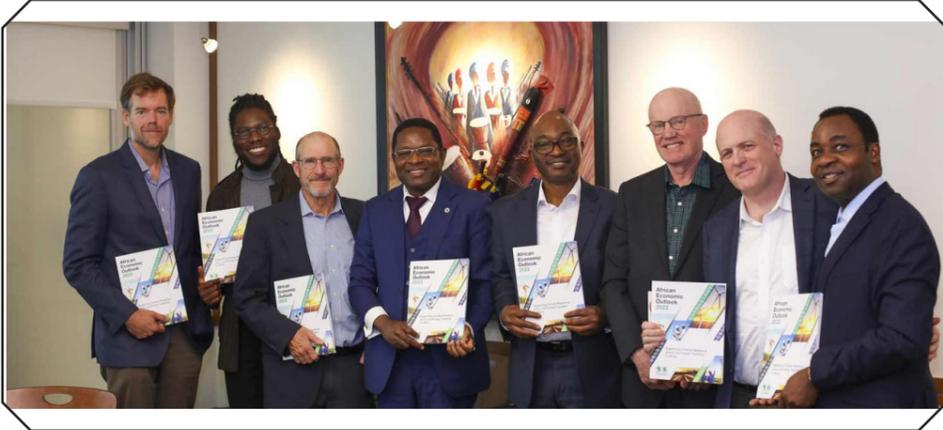
nomie indépendante du pétrole. Ce programme est en rupture avec les projets classiques que nous connaissons.» La première phase du programme comprendra sept États : Cross River, Imo, Kaduna, Kano, Kwara, Ogun, Oyo, et le territoire de la capitale fédérale, Abuja. Le programme SAPZ suscite déjà un grand intérêt, puisque les gouvernements de 19 autres États ont exprimé leur vif désir de participer au programme. Des ministres et autres hauts fonctionnaires fédéraux, des gouverneurs d'État, des représentants du secteur privé et des membres du corps diplomatique ont assisté à la cérémonie de lancement. Au cours de l'événement, le vice-président Osinbajo a lancé une série de timbres commémoratifs pour les zones spéciales de transformation agro-industrielle. Les timbres ont été conçus par le service postal nigérian en collaboration avec une ONG locale, FLEESD. Dans un appel à la mobilisation autour du programme SAPZ, M. Adesina a déclaré : «Les zones spéciales de transformation agro-industrielle contribueront à nourrir le Nigéria, à transformer les économies rurales, à élargir l'espace budgétaire, à libérer pleinement le potentiel agricole du Nigéria et à créer des millions d'emplois». «Je suis ravi que les SAPZ aient enfin vu le jour au Nigéria et dans toute l'Afrique», a déclaré M. Adesina.

Agence Ecofin

Impact des activités climatiques en Afrique

Kevin Urama appelle à renforcer les capacités et des recherches

L'économiste en chef par intérim et vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement, Kevin Urama, a appelé, le 14 octobre 2022, à renforcer les capacités et à des recherches plus poussées sur l'impact du changement climatique en Afrique.



Urama s'exprimait lors de la présentation du rapport sur les Perspectives économiques en Afrique 2022 de la Banque africaine de développement aux membres du corps enseignant du Centre

d'études africaines de l'université de Harvard. Intitulé «Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique», le rapport souligne la

menace croissante que fait peser le changement climatique sur les vies et les moyens de subsistance en Afrique. Plusieurs experts de l'université de Harvard

ont assisté à la présentation de Urama. Parmi eux, James Stock, vice-recteur chargé du climat et de la durabilité, Emmanuel Akyeampong, directeur de la faculté Oppenheimer du Centre d'études africaines de Harvard, Peter Huybers, professeur des sciences de la terre et des planètes, et George Sarrinikolaou, vice-recteur chargé du climat et de la durabilité. Le rapport souligne la nécessité pour les pays africains de tirer parti des opportunités offertes par la transition verte et le

changement climatique. Selon Urama, l'Afrique abrite la plupart des minéraux verts du monde : lithium, nickel, cobalt, manganèse, terres rares, cuivre, aluminium et minéraux naturels. Il a noté que ces ressources offrent à l'Afrique un énorme potentiel pour devenir le leader mondial sur les marchés émergents du développement résilient au climat. «La poursuite des investissements dans les sources d'énergie à forte teneur en carbone présente des risques importants de perte d'actifs,

car les technologies, les politiques et les marchés s'orientent de plus en plus vers la transition verte», a-t-il ajouté. Urama a exhorté les dirigeants mondiaux à prendre au sérieux la finance climatique et les transitions énergétiques justes en Afrique. Il a également exhorté les pays industrialisés à respecter l'engagement pris lors des réunions de la COP de 2009 de fournir aux pays en développement 100 milliards de dollars de financement pour la lutte contre le changement climatique.



HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION

République Togolaise
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE DE LA HAAC N° 07 /HAAC/2022/P

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) porte à la connaissance des promoteurs des sociétés de presse et des professionnels des médias que la 2^{ème} session ordinaire de l'année 2022 se tiendra du 14 au 17 décembre 2022.

Cette dernière session de l'année sera prioritairement consacrée à l'examen des dossiers de demande de délivrance ou de renouvellement de la carte de presse, de création de sociétés de presse écrite ainsi que des dossiers de création et d'exploitation des sociétés de presse en ligne en mode écrit et audiovisuel.

A cet effet, le Président de la HAAC invite les personnes ou sociétés intéressées à procéder au dépôt de leurs dossiers conformes aux modalités afférentes à chaque demande, au secrétariat général de la HAAC, tous les jours ouvrables, de 08h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.

La date limite de réception des dossiers est fixée au vendredi 25 novembre 2022 à 17h00. Passé ce délai, aucun dossier ne sera reçu.

Pour toutes informations complémentaires, consulter le site internet www.haactogo.tg



Fait à Lomé, le 25 OCT. 2022

Pitalounani TELOU

C'est Reparti!

30 Nov.
18 Déc.
2022

17^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



THÈME:
COMPÉTITIVITÉ DES BIENS ET SERVICES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID 19




+1000 EXPOSANTS


+300 000 VISITEURS


90 000 M² D'ESPACE



CETEF-LOME
+228 91 20 70 70 / 99 20 70 70
www.cetef.tg



Activité sous strict respect des mesures barrières au Covid 19